

Henry Vergne
10 rue Burnkirch
68720 Illfurth
Portable 06/61/85/05/84
Site : <http://www.transports-routiers.fr/>
Email : henry.vergne68@orange.fr

Le 2 Novembre 2008

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Je suis chauffeur routier en Alsace depuis près de 25 ans et j'aimerais vous exposer certains problèmes.

D'abord je voudrais vous dire que j'aime énormément mon métier et que je suis désolé de voir la tournure que prennent les événements concernant ma profession depuis l'ouverture des pays de l'Est au niveau de l'Europe.

Jusqu'alors il y avait un certain équilibre entre les patrons de ma profession et les chauffeurs, qu'ils soient dans le national ou l'international comme moi. Nos chefs gagnaient de l'argent et nous, nous avions du travail. Plus nous travaillions et plus nous gagnions. C'était équilibré et chacune des deux parties y trouvait son compte.

Il est vrai que notre activité est dure, aussi bien pour nos patrons que pour nous mais nous aimons cela.

Depuis que les pays de l'Est sont ouverts les choses ont énormément changé et les transports routiers sont en train de se casser la figure. Je vais vous donner une image pour que les choses soient claires. Imaginez une boutique de vêtements en France, tenue par des Français et qui emploie 5 ouvriers. Ils sont payés une certaine somme, légale, et sont déclarés. Les prix pratiqués dans la boutique sont à peu de chose près les prix pratiqués partout dans les autres magasins mais voilà que s'installe à côté de lui une boutique tenue par des Chinois (je n'ai rien contre ces gens-là bien sûr) qui fabriquent eux-mêmes leurs vêtements en fraude, qui payent leurs ouvriers trois fois moins cher que les employés français et qui en plus ont le droit de le faire, car la loi européenne les y autorise. Que se passera-t-il ? La boutique qui est à côté se cassera la figure car eux ne pourront jamais payer leurs ouvriers un bol de riz.

C'est ce qui se passe pour les transports routiers en France. Les pays de l'Est envahissent la France (je répète, je n'ai rien contre ces gens-là). Ils sont deux par camion (donc ils peuvent rouler presque deux fois plus) et sont payés 500 euros par personne. Le salaire d'un chauffeur routier français, prime et frais de route compris, est à peu près cinq fois plus élevé, alors comment voulez-vous que nous puissions nous battre contre cette concurrence ? C'est impossible car la loi est contre nous. Ils cassent les prix de plus de la moitié et depuis le début de l'année plus de 1600 entreprises de transports routiers ont mis la clef sous la porte. 2500 sont à craindre à la fin de l'année.

De plus, le cabotage routier de marchandise (Transport routier national effectué par un véhicule routier automobile immatriculé dans un autre pays.) était jusqu'alors interdit en France (mais il n'empêche que les pays de l'Est ne se privaient pas de le faire et nos sociétés françaises n'avaient aucune gêne à accepter des prix cassés pour le transports de leurs marchandises) mais en 2009 cela sera autorisé en France. Alors je vous pose une question simple. **QU'ALLONS- NOUS DEVENIR ?** Les prix des transports ne peuvent pas être augmentés car les clients se tournent à ce moment-là vers les sociétés de transports des pays de l'Est et la seule solution que nos patrons ont trouvé actuellement pour empêcher leurs sociétés de s'effondrer est de diminuer les frais de routes, les

heures supplémentaires. Bref, ce sont les chauffeurs routiers français qui en font les frais. Moins 400 euros environ par chauffeur et par mois.

Votre politique, avec laquelle je suis d'accord, de travailler plus pour gagner plus est très intéressante mais pour cela il faut en avoir la possibilité et nos patrons actuellement ne peuvent se le permettre car en plus des difficultés détaillées plus haut vous nous avez limité les heures de travail autorisées, les tachygraphes sont tellement précis maintenant que la moindre erreur de la part du chauffeur concernant son temps de travail est inscrit et est pénalisé.

Si vous étiez tenu Monsieur le Président de la République à de telles règles, je ne sais pas comment vous feriez pour faire tout ce que vous faites actuellement. Si vous réussissez si bien c'est parce que vous avez la possibilité de travailler beaucoup. Alors je ne vous demanderai qu'une chose. Laissez-nous la possibilité de faire la même chose, travailler beaucoup, sans nous taxer, régler, empêcher sans cesse.

Pourquoi en tant que chauffeur routier je prends la défense de nos patrons ? La raison est simple, nous formons une équipe eux et nous et si je prends leur défense je prends aussi ma défense.

J'explique cela dans mon site, crée exprès pour l'occasion qui s'appelle « TRANSPORTS ROUTIERS » <http://www.transports-routiers.fr/>

J'espère Monsieur le Président que vous tiendrez compte de mes doléances et que vous pourrez changer certaines règles pour que mon beau métier arrête de s'effondrer.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de recevoir Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Henry Vergne